

Dans ce nouvel entretien semestriel, Jean-Claude Trichet évoque les grandes questions auxquelles est confrontée l'Union européenne en une période profondément marquée par la pandémie durable à laquelle nous devons faire face mais aussi par deux événements politiques majeurs : la mise en œuvre effective du Brexit et l'arrivée de Joe Biden à la Maison Blanche.

# Ni le Brexit ni la gestion de la pandémie n'ont ébranlé la cohérence de l'Union européenne

**Entretien avec Jean-Claude Trichet**

**Jean-Claude Trichet** est Gouverneur honoraire de la Banque de France et ancien Président de la Banque Centrale Européenne.

**LE BREXIT DEMEURE UNE SIMPLE ÉTAPE DES RELATIONS ENTRE LE ROYAUME-UNI ET LE CONTINENT EUROPÉEN**

**Philippe Lazar** : Que peut on dire des premières conséquences du Brexit sur le devenir de l'Union européenne ?

**Jean-Claude Trichet** : La prudence s'impose. Le Brexit est un événement historique qui a une grande portée et je crois vous avoir déjà dit que je ne le considérais pas comme étant lui-même aussi extraordinaire ou imprévisible que cela ! J'avais rappelé que, lorsque Churchill avait fait son magnifique discours de Zurich en 1946 sur les États-Unis d'Europe, il mentionnait que ceux-ci lui paraissaient

absolument nécessaires, fondés sur la réconciliation entre l'Allemagne et la France, mais qu'ils devaient avoir trois « sponsors » mondiaux : l'Union soviétique, les États-Unis d'Amérique...

**P. L.** : ... et la Grande-Bretagne !

**J.-C. T.** : Pas seulement la Grande-Bretagne, *The British Empire* ! Un empire assez légitime pour jouer ce rôle au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. N'oublions pas qu'à l'époque l'Empire britannique comprenait l'Inde, les deux-tiers de l'Afrique et les *dominions*. Il faut aussi se souvenir du fait que la Grande-Bretagne a toujours eu des attaches extra-européennes très

importantes, qu'elle les conservait et qu'elle n'avait jamais réellement adhéré en profondeur à l'idée même d'une « union européenne sans cesse plus étroite entre les peuples d'Europe ». Ce n'était pas sa vision, qui était celle d'un intérêt commercial très important pour l'économie du Royaume-Uni, et c'était essentiellement la balance des avantages et des inconvénients de l'appartenance au marché unique qui commandait sa décision de s'y rallier ou pas.

La perte du Royaume-Uni est lourde pour l'Union européenne sur le plan de l'influence mondiale ainsi que sur le plan militaire et stratégique. Il ne faut pas en sous-estimer la gravité. Ceci étant il est clair que l'on ne pouvait pas compter sur lui pour participer de façon active à la construction de l'Union, ce à quoi sont déterminés les autres États-membres. Je note avec plaisir que les 27 ne se sont pas divisés, que dans la négociation avec la Grande-Bretagne ils sont restés unis, ce qui semble signaler que l'ensemble des Européens continentaux et l'Irlande ne voient pas leur propre avenir en dehors de l'Union. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas en notre sein des différences de sensibilité extrêmement importantes, vous y êtes vous-même, à juste titre, très attentif. S'agissant de certains pays de l'Est, anciennement sous domination de l'Union soviétique, il existe des différences importantes entre ceux qui demeurent hostiles à la Russie ou la redoutent, pour des raisons historiques, comme la Pologne ou les trois Pays Baltes, et des pays qui sont plus bienveillants à son égard, considérant qu'elle les avait délivrés du nazisme, comme la Hongrie ou la République tchèque.



© RDB

Pour revenir au Brexit à proprement parler, il ne me semble pas totalement exclu, dans une perspective de long terme, que le Royaume-Uni finisse par se rendre compte que ses intérêts stratégiques demeurent associés à ceux de l'Union européenne. Cela pourrait donner lieu à un rapprochement mais qui serait cette fois plus profond et stratégique que le calcul purement économique ayant conduit à l'extension du marché commun à la Grande Bretagne.

**P. L. :** À votre avis, les accords qui ont été passés au moment de la mise en œuvre effective du Brexit ont-ils été respectés ?

**J.-C. T. :** À ma connaissance oui. Je ne pense pas qu'il y ait de part et d'autre une volonté délibérée de ne pas le faire. Ceci dit on va voir ! Cela reste évidemment très compliqué, par exemple en ce qui concerne les frontières invisibles entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord, elle-même totalement rattachée au Royaume-Uni. Et ce n'est pas la seule question difficile à gérer !

---

Discours de  
Churchill sur les  
États-Unis d'Europe  
à Zurich le  
19 septembre 1946.



© JEAN-FRANÇOIS LÉVY

**Jean-Claude Trichet** : « La France peut emprunter à taux bas parce que nous sommes considérés par les épargnants du monde entier comme un État fort, capable d'honorer ses dettes ».

## UNE POLITIQUE EUROPÉENNE D'ACQUISITION DES VACCINS CONTRE LE COVID

**P. L.** : Nous venons d'évoquer le maintien heureux de la cohérence de l'Union européenne au sujet du Brexit. Autre élément de satisfaction : il semble qu'elle ait aussi résisté à la très difficile question de la gestion communautaire de la Covid et notamment de celle de l'achat et de la répartition des vaccins entre les pays-membres.

**J.-C. T.** : Oui, absolument ! Cela peut bien sûr s'expliquer, s'agissant de l'achat des vaccins, par le fait que se les procurer ensemble permettait d'avoir des conditions plus avantageuses de la part des fabricants. Mais ce n'est sûrement pas la seule raison. Et, à ma connaissance, aucun pays de l'Union européenne ne semble regretter jusqu'à présent d'avoir confié cette tâche à la Commission.

Bien entendu le fait qu'Israël, les États-Unis et le Royaume-Uni aient des approvisionnements en vaccins supérieurs à ceux dont bénéficient

les pays de l'Union européenne pose incontestablement problème. D'où un début de polémique. Et toute une série de questions sur les éventuelles responsabilités spécifiques des entreprises qui ne tiendraient pas les engagements qu'elles ont pris au sujet d'une fourniture équitable de vaccins à l'ensemble des pays concernés. Je pense qu'il s'agit de questions difficiles et dont il ne serait pas raisonnable de parler sans avoir connaissance de la teneur exacte des contrats qui ont été passés. Je ne vois aucune raison de ne pas faire confiance aux instances de l'Union européenne pour continuer à gérer ces questions. Et cela bien sûr avec tous les fabricants dont nous utilisons déjà les vaccins et ceux avec lesquels nous pourrions traiter, et je pense évidemment, en particulier, au vaccin russe.

Le G20 se préoccupe beaucoup pour sa part de rassembler toutes les informations disponibles sur cette campagne mondiale de vaccination dans la perspective de mieux gérer les pandémies à venir. Car il y aura malheureusement d'autres pandémies compte tenu en particulier, mais pas seulement, de l'évolution climatique de la planète. L'une des questions traitées concerne bien sûr les inégalités mondiales en termes de risques et en termes d'acquisition des traitements permettant de gérer les pandémies. Comment faire en sorte que cette lutte soit la plus égalitaire possible, qu'elle ne laisse pas au bord du chemin des populations entières. Ce qui vient de se passer montre clairement que les pays les plus riches ont fait des efforts colossaux pour se protéger eux-mêmes, en prenant de très gros risques et en dépensant beaucoup d'argent ! Il faut

le souligner parce qu'il n'était pas du tout évident que les vaccins à ARN seraient à la fois efficaces, non dangereux et pratiquement utilisables. Ce pari a été gagné par les pays avancés. Mais sans qu'en profitent jusqu'à présent les pays les moins favorisés. Ceci n'est évidemment pas acceptable. La France a pris des initiatives heureuses en la matière mais elles sont encore insuffisantes face à l'ampleur du problème.

**P. L. :** Un problème qui n'est pas que moral parce qu'à l'évidence les pays développés ne se tireront pas d'affaire seuls ! La pandémie ne connaît pas les frontières politiques...

**J.-C. T. :** Bien sûr !

### **L'ENDETTEMENT DEMEURE GÉRABLE, POURQUOI ?**

**P. L. :** Vous nous avez dit de façon très claire dans un précédent entretien que la France est en capacité d'emprunter des sommes d'argent considérables, à des taux aujourd'hui très bas, parce qu'elle est crédible. Il semble toutefois que la demande publique va croissant en fonction des exigences de tous ordres liées à la situation sanitaire. Ce processus d'accroissement de la dette est-il sans limite ?

**J.-C. T. :** C'est une question qui se pose pour la France mais aussi pour l'ensemble des pays avancés, et cela en fonction de leur niveau d'endettement actuel et de leurs capacités d'endettement supplémentaire. En fait tous ces pays – États-Unis, Japon, États-membres de l'Union européenne et France, plus que d'autres

pays en Europe – sont sur la corde raide en ce qui concerne leurs dépenses publiques en fonction de leur produit intérieur brut, et font comme si la crédibilité de leur propre signature ne pouvait pas être remise en cause. Les efforts faits par les pays avancés au cours des 14 dernières années, en comprenant la Très Grande Crise Financière (TGCF) de 2007-2008 et la crise du COVID-19, ont été colossaux. Les dépenses publiques supplémentaires ont été considérables dans tous les pays et se traduisent par une détérioration structurelle monumentale des encours de dette en proportion du PIB. Les Banques centrales elles-mêmes ont mobilisé massivement leurs bilans pour éviter la déflation en menant des politiques monétaires très accommodantes. Les montants ainsi mobilisés sont énormes. Au total, de la TGCF à aujourd'hui, les trois Banques centrales des États-Unis, de l'Europe et du Japon ont augmenté la taille de leur bilan de l'équivalent de plus de 20 000 milliards de dollars à des fins monétaires, alors que ce montant était nul en 2007 ! L'anomalie la plus grave est liée au fait que, même sans crise, les Banques centrales des pays avancés ont augmenté cette taille de 9 000 milliards de dollars environ de 2010 au début de 2020, et cela uniquement pour éviter une déflation qui menaçait du fait d'anomalies graves dans le fonctionnement des économies des pays industrialisés. Nous avons, avec ces chiffres, affaire à un indicateur du drame qui s'est noué dans les pays avancés pendant cette période, drame qui ne peut pas continuer indéfiniment. Toutes ces remarques liminaires sont une introduction à la réponse à votre question.

**P. L. :** Une question qui est bien : pouvons-nous continuer indéfiniment à emprunter à taux bas ?

**J.-C. T. :** Oui, actuellement, la France, comme d'autres pays avancés, emprunte effectivement à taux bas. C'est parce que nous sommes considérés par les épargnants du monde entier comme un État fort, capable d'honorer ses dettes. Nous sommes, en la matière, dans une position intermédiaire entre l'Allemagne et certains pays du Sud de l'Europe pour lesquels l'argent emprunté est plus cher que le nôtre. En d'autres termes, pour le moment au moins, nous n'avons pas de problème pour emprunter ce qui nous est nécessaire. Mais il va de soi que cette capacité qui nous est reconnue de rembourser nos dettes est réévaluée en permanence. Aucun épargnant n'est prêt à accorder à quelque pays que ce soit un privilège qui ne pourrait jamais être remis en cause. Il faut continuer à entretenir auprès desdits épargnants le sentiment, fondé en raison, qu'ils peuvent nous faire confiance. Au-delà de la période très difficile que nous vivons tous actuellement en raison des problèmes de toute nature liée au Covid, il faudra, pour chaque pays, regarder l'évolution de ses encours de dettes en proportion de son produit intérieur brut. Si cet indicateur continue d'augmenter, la perte de crédibilité sera considérable pour ce pays parce que les épargnants verront qu'il y a une détérioration structurelle permanente de l'économie de ce pays. La conséquence d'une extrême gravité sera que ce pays ne pourra plus dès lors emprunter de l'argent qu'à des taux d'intérêt incorporant une prime de risque supplémentaire substantielle.

La France elle-même, dont la détérioration structurelle en matière de dette a été particulièrement marquée au cours des 12 dernières années, quels que soient les gouvernements et les sensibilités politiques se succédant, doit et devra faire très attention ; il n'y a là aucune place pour la moindre complaisance. Et n'oublions jamais que les crises économiques et financières sont toujours particulièrement dures pour les plus démunis et les plus défavorisés.

**P. L. :** Que peut-on penser dans ces conditions de ce que l'on entend dire par un certain nombre d'économistes ou de politiques qui suggèrent, vu les circonstances exceptionnelles de la période actuelle, qu'on annule tout ou partie de nos dettes ?

**J.-C. T. :** Je considère qu'il s'agit de propos irresponsables. La Banque centrale européenne, par la voix de Christine Lagarde sa présidente, a évidemment balayé cette hypothèse. Ceux qui, naïvement, la formulent semblent ignorer que la plupart des pays ne vont évidemment pas faire une telle demande. Certainement pas l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, les pays scandinaves et la plupart des autres pays. Si une telle demande devenait crédible en France, elle n'aurait pour conséquence que d'augmenter substantiellement nos taux d'intérêt sur le marché !

**P. L. :** Comment expliquez vous que des gens apparemment intelligents et compétents puissent en arriver à dire de telles inepties ?

**J.-C. T. :** L'opinion publique en France accorde souvent un très

grand privilège à ce qui apparaît à première vue comme original, paradoxal et très intelligent ! Ce qui serait grave serait que ce genre de dérapage intellectuel devienne dominant. Parce qu'il faut quand même le dire : tout cela n'est pas sérieux ! L'annulation de la créance de la BCE sur les gouvernements se traduirait immédiatement par des pertes équivalentes de l'Institut d'Émissions, donc par des pertes équivalentes des États qui possèdent la Banque centrale. Vu par le reste du monde, ces jeux d'écriture seraient perçus comme signalant que la France, les pays européens, l'ensemble des pays avancés entendent continuer de bénéficier indéfiniment de la confiance des pays émergents, des pays en développement et des pays plus pauvres qu'eux pour leurs valeurs du Trésor et leurs monnaies, tout en ne se fixant aucune limite pour leur endettement public supplémentaire et leurs émissions monétaires additionnelles.

D'autres suggestions sont également faites sans avoir la moindre chance de se réaliser. Par exemple, le changement du mandat de la Banque centrale européenne selon la Traité de Maastricht. En premier lieu, il n'y aurait pas unanimité des signatures pour une telle modification ; en second lieu, la BCE a amplement démontré qu'elle devait et pouvait être audacieuse et ambitieuse sans changement du Traité ; enfin, le texte du Traité lui-même dit que la BCE, sans préjudice du respect de son mandat premier (la stabilité des prix), doit soutenir les politiques de l'Union européenne.



## LE RETOUR DES ÉTATS-UNIS SUR LA SCÈNE MONDIALE

**P. L. :** Le nouveau président des États-Unis, Joe Biden, semble vouloir faire depuis son élection ce qu'il a dit qu'il ferait. Partagez-vous cette impression et, plus généralement, comment voyez-vous l'évolution des relations entre son pays et l'Union européenne ?

**J.-C. T. :** Il faut reconnaître à Joe Biden le fait qu'il considère la gouvernance mondiale comme un élément absolument essentiel. Son virement à 180 degrés par rapport à la politique de son prédécesseur était attendu mais n'en est pas moins impressionnant. Il faut aussi saluer le retour des États-Unis à l'OMS, à l'organisation mondiale du travail, à celle du commerce et enfin à l'Accord de Paris sur l'évolution climatique de la planète. Nous n'aurons plus d'admonestations violentes en tant qu'alliés des USA. La période dramatique que nous avons vécue fait désormais partie du passé, pour longtemps on peut l'espérer.

Le siège de la Banque centrale européenne à Francfort-sur-le-Main.

Nous n'allons pas pour autant assister à un revirement complet des relations entre l'Union européenne et les USA. Ces derniers vont inévitablement continuer à défendre leurs intérêts et donc à s'opposer à nous dans beaucoup de domaines ! Et cela qu'il s'agisse des échanges commerciaux, de l'aéronautique ou de l'espace. Nous continuerons aussi à avoir des relations difficiles avec eux dans les domaines militaro-stratégiques et ils continueront à nous demander de faire à la fois plus d'efforts dans le domaine de la défense et à être hostiles à une force militaire européenne aspirant à être indépendante. En bref il faut s'attendre à ce que le dialogue avec les États-Unis continue à être tendu mais dans des conditions néanmoins radicalement différentes de ce que nous avons connu au cours des quatre dernières années. Nos relations seront plus policées, plus confiantes. Avec des intérêts dont il faut assumer qu'ils ne sont pas identiques non seulement du point de vue des relations bilatérales américano-européenne mais aussi s'agissant des rapports des deux entités, américaine et européenne, avec le reste du monde.

fonctionnement interne mais aussi la présence internationale. Je pense en particulier à l'absence consternante de l'Union européenne en tant que telle sur ce qui se passe au Proche-Orient ! Alors que nous sommes directement et lourdement concernés, notamment du point de vue géostratégique, économique et sous l'angle de la gestion des mouvements migratoires. Nous sommes bien sûr dans l'attente de ce que deviendra la politique américaine en la matière, face notamment à la Russie et aux puissances régionales dans cette partie du monde. Mais il ne serait pas acceptable que l'Union européenne reste, comme c'est actuellement le cas, sur le bord du chemin. ☹

## LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE

**P. L. :** Dans ce contexte que peut faire la France de la présidence de L'Union européenne qu'elle assumera au premier semestre 2022 ?

**J.-C. T. :** Le président français n'a jamais mis dans sa poche son engagement résolu en faveur de l'Europe ! Et il y a tant à faire pour en améliorer le